



Accusation de blessures et des coups sans preuves

Par **sarah**, le **11/07/2009** à **01:02**

Bonjour,

j'ai un problème d'ordre pénal. ma belle-soeur nous a accusées nous les trois moi ma soeur et mon frère (pas son époux) d'avoir blessé et la faire subir des coups. alors que ce n'est pas vrai, parce que mon frère n'était pas présent à la date de l'accusation, il était sur la plage et il a les témoins de son absence pendant toute une semaine. pour ma petite soeur elle était à la fac entraînée de préparer son master. mais je crois pas qu'elle peut prouver son absence sur les lieux de l'infraction. pour moi j'étais sur les lieux mais rien de ce qu'elle dit n'est arrivé. de sa part ma belle soeur n'a aucune preuve seulement un certificat de 20 jours et quelques photos (n'importe) montrant les traces de blessures présumées. d'après vous est-ce que l'innocence sera déclarée à la première audience ou bien on va payer une amende??